



Syndict Mixte à vocation scolaire DE TOCANE SAINT-APRE (Siren : 252401922)

## FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

### Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Tocane-Saint-Apre
Arrondissement	Périgueux
Département	Dordogne
Interdépartemental	non

### Date de création

Date de création	16/07/1996
Date d'effet	16/07/1996

### Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Stéphane SENRENT

### Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie de
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	24350 TOCANE SAINT-APRE
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

### Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

### Population

Population totale regroupée	7 450
Densité moyenne	34,82

## Périmètres

Nombre total de membres : 2

- Dont 1 commune membre :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
24	Mensignac (212402663)	1 584

- Dont 1 groupement membre :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
24	CC du Pays Ribéracois (200040400)	CC

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
<p>Développement et aménagement social et culturel</p> <p>- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs</p> <p><i>Le syndicat a également pour objet : - la gestion et administration d'une salle de sports à l'usage des établissements scolaires et des associations du secteur.</i></p> <p>Par substitution</p>
<p>- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire</p> <p><i>Le syndicat a pour objet : - de participer aux investissements nécessaires à la bonne marche du collège de Tocane, - de créer, gérer et administrer les services susceptibles de compléter le fonctionnement ou de faciliter la fréquentation du collège et notamment le transport scolaire.</i></p> <p>Par substitution</p>

## Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)